



CALAIS

1^{ère} EPREUVE DU CIRCUIT REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE FLEURET M11 INDIVIDUEL (OPEN)

Date : samedi 12 octobre 2024

Lieu : Salle d'armes – Complexe Calypso – 1^{er} étage – 730 rue Roger Martin du Gard – 62100 CALAIS

Coordonnées GPS : Latitude : 50.95602 Longitude : 1.88945

Horaires :

M11 H et D	Appel	10 h 30
	Scratch	10 h 45
	Début	11 h 00

Ouverture de la salle : 9h30

Correspondant : M. Cédric CRUSSARD – président – 06.32.24.37.96
calaisescrime@gmail.com

Formule : Cf. Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF

Tour de poule N°1 (match court 4 touches) sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,

Tour de poule N°2 (match long 8 touches) sans éliminés de 4 (ou 3 avec 2 vagues) tireurs, composé grâce au classement du tour 1,

Tableau Elimination Directe (match long 8 touches) composé grâce au classement cumulé des tours de poules ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

Inscriptions : Le **mercredi 9 octobre 2024** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Ils seront effectués exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE

<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : calaisescrime@gmail.com (présentation de la licence à la table d'inscription)

Engagements : droit d'engagement de **10 €**.

A payer obligatoirement en ligne via HelloAsso en cliquant sur le lien suivant ou le QR code <https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/circuit-regional-fleuret-m11-samedi-12-octobre-2024>



En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Arbitrage : 1 arbitre à partir de 4 tireurs au quota club, 2 arbitres à partir de 9 tireurs au quota club.

Equipement : Cf. Règlement FFE

Règlement : Cf. cahier des charges FFE et Comité régional

Récompenses : Les 4 premières dames et les 4 premiers hommes sont récompensés

Accès aux pistes : outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes

Directoire technique : Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration : Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition. Paiement CB accepté.

Equipementier : Un stand PLANETE ESCRIME sera présent toute la durée de la compétition. Contact PLANETE ESCRIME agence Nord : Laurent BOCQUET : 06.72.70.83.11 laurent.b62@gmail.com

Suivi de la compétition : sur le site Engarde <https://engarde-service.com/>

